

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Bilan 2018-2019

Des mesures prises dans le cadre du plan d'action
2018-2020 à l'égard des personnes handicapées

DOMAINES	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DE RÉALISATION DE LA MESURE	SUIVI À EFFECTUER
INFORMATION ET SENSIBILISATION	Manque de sensibilisation du personnel aux obstacles rencontrés par les personnes handicapées	Informier le personnel quant aux attitudes qui favorisent l'inclusion et la participation des personnes handicapées	Participer activement à la Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH), qui se déroule du 1 ^{er} au 7 juin 2018	Manchette publiée	Une manchette a été publiée dans l'intranet du MELCC le 1 ^{er} juin 2018, s'intitulant « SQPH 2018 : Ensemble, bâtissons une société plus inclusive ». Cette manchette comprenait, entre autres, une invitation à adopter une attitude inclusive et positive envers les personnes handicapées, un jeu-questionnaire divertissant et instructif et des idées pour contribuer à rendre notre société plus inclusive.	Lors de la SQPH 2019, publier une manchette mise à jour et faire la promotion de l'information, des activités et des outils disponibles sur le site Internet de l'OPHQ.
				Affichage du matériel promotionnel dans les différents bureaux pendant la tenue de cette semaine	Des affiches ont été placées dans certains bureaux afin de faire la promotion de la SQPH.	Voir à afficher le matériel promotionnel lors de la SQPH
		Améliorer la connaissance du personnel à l'égard des obstacles rencontrés par les personnes handicapées	Sensibilisation du personnel sur les enjeux, les problématiques et les besoins des personnes handicapées	Activité de sensibilisation réalisée	Pour 2018-2019, l'activité de sensibilisation ainsi que les capsules d'information n'ont pas été réalisées. Néanmoins, la manchette du 1 ^{er} juin 2018 en lien avec la SQPH a été bonifiée par l'ajout d'un jeu-questionnaire et des hyperliens informationnels vers le site Web de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ).	Publier des capsules dans l'intranet visant à sensibiliser le personnel sur les enjeux, les problématiques et les besoins des personnes handicapées
				Publication de capsules d'information dans l'intranet visant à sensibiliser le personnel (2 à 3 par année)		
			Faire la promotion de la 7 ^e édition du Prix À part entière en invitant le personnel à soumettre des candidatures	Publication d'une manchette	Cette mesure est prévue pour l'année 2019-2020.	Assurer la publication de la manchette pour faire la promotion de la 7 ^e édition du Prix À part entière et inviter le personnel à soumettre une candidature
			Publier le Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) dans l'intranet ministériel	Publication d'une manchette	Le PAPH 2018-2020 a été approuvé.	Publier le PAPH 2018-2020 ainsi qu'une manchette annonçant sa publication

DOMAINES	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DE RÉALISATION DE LA MESURE	SUIVI À EFFECTUER
ACCÈS À L'INFORMATION ÉLECTRONIQUE	Inaccessibilité de l'information sur les sites Web et l'intranet du Ministère	Fournir aux employés les outils nécessaires afin qu'ils puissent appliquer les normes gouvernementales sur l'accessibilité du Web	Mettre à jour les connaissances des conseillers en communication à l'égard des standards sur l'accessibilité du Web afin qu'ils puissent accompagner les producteurs de contenu dans la mise en accessibilité de l'information destinée à être diffusée sur le Web	Formation donnée	Le 12 février 2019, lors d'une session de formation sur l'édition offerte à l'interne, les conseillers en communication ont eu l'occasion de mettre à jour leurs connaissances à l'égard de l'accessibilité Web. Un survol du Guide de diffusion des contenus sur le site Web ministériel leur a permis de se familiariser avec les différents outils mis à leur disposition pour améliorer l'accessibilité des contenus destinés à être diffusés sur le Web, notamment le Formulaire - Éléments à fournir (métadonnées) pour l'accessibilité, le Guide d'écriture Web, les Modèles pour les présentations PowerPoint, etc.	Assurer le maintien des connaissances des conseillers en communication à l'égard des standards sur l'accessibilité Web
			Une fois par mois, diffuser de l'information (gabarits, conseils, etc.) concernant l'accessibilité du Web à l'ensemble des employés du Ministère, par le biais de l'intranet	Manchettes publiées	Des manchettes intranet ont été publiées mensuellement depuis le début de l'année 2019. → 14 janvier 2019 : Guide d'écriture Web → 11 février 2019 : Modèles pour la diffusion de documents électroniques → 18 mars 2019 : Guide de diffusion des contenus sur le site Web	Poursuivre la diffusion mensuelle de manchettes concernant l'accessibilité du Web

DOMAINES	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DE RÉALISATION DE LA MESURE	SUIVI À EFFECTUER
ACCÈS PHYSIQUE	Difficulté d'accès à certains bureaux du Ministère	Diminuer les obstacles à l'accessibilité physique aux bureaux et aux points de service du Ministère	Pour l'année en cours, la Direction des contrats et des ressources matérielles (DCRM) poursuivra la mise en œuvre du projet global de réorganisation des espaces à l'édifice Marie-Guyart. Dans le cadre de cet exercice, qui se déroulera en continu, la DCRM s'assurera que les aménagements réalisés répondront aux normes d'accessibilité universelle.	Réaménagements réalisés en partie et espaces mis aux normes	Suivant l'obtention de nouveaux ETC découlant du budget du gouvernement 2019-2020, le projet global de réaménagement de l'édifice Marie-Guyart est toujours en cours au 31 mars 2019. De plus, plusieurs réaménagements des espaces occupés par les directions régionales du Ministère se sont ajoutés. La DCRM travaille différents scénarios d'aménagement et propositions de plans et s'assure du respect des normes d'accessibilité. D'ailleurs, tous les employés de l'équipe des ressources matérielles ont suivi une formation d'une journée intitulée « Exigences réglementaires des aménagements de bureaux ».	Les réaménagements se poursuivront au cours de l'exercice 2019-2020
			Continuer de faire la promotion de ADAPTE (outil interactif d'adaptation des postes de travail) et d'offrir un accompagnement, notamment lors des sessions d'accueil ministériel et auprès des nouveaux gestionnaires	Nombre de postes de travail adaptés pour les personnes handicapées	Nous avons reçu 4 demandes d'ajustement de postes pour des personnes ayant un handicap. Leur poste de travail a été adapté en fonction de leurs limitations fonctionnelles.	Poursuivre l'accompagnement offert par la Direction générale des ressources humaines (DGRH) en ce qui a trait à l'adaptation des postes de travail, dont ceux des personnes handicapées

DOMAINES	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DE RÉALISATION DE LA MESURE	SUIVI À EFFECTUER
EMBAUCHE, ACCUEIL ET INTÉGRATION	Manque de sensibilisation des gestionnaires quant à l'embauche et à l'intégration des personnes handicapées	Augmenter le taux de représentativité des personnes handicapées au Ministère Promouvoir les pratiques de gestion qui favorisent l'inclusion et la participation des personnes handicapées	Élaborer un processus interne visant à : → Offrir un accompagnement personnalisé aux gestionnaires lors du processus d'embauche d'une personne handicapée → Prévoir avec les gestionnaires concernés des modalités d'intégration lors de l'embauche d'une personne handicapée (adaptation du poste de travail, achat de logiciels, accompagnement personnalisé, etc.)	Processus élaboré Démarches d'accompagnement réalisées	Il n'y a pas eu de demande particulière d'accompagnement de la part des gestionnaires au cours de l'année 2018-2019 pour de l'aide à l'intégration d'une personne handicapée dans leur équipe de travail. La DGRH est toujours disponible pour offrir un accompagnement personnalisé afin d'aider les gestionnaires à bien accueillir et intégrer les personnes handicapées au sein de leurs équipes. Un outil d'aide à la gestion est en cours d'élaboration.	Une démarche d'analyse comparative sera réalisée pour s'inspirer de ce qui est offert dans d'autres organisations et voir à l'adapter au Ministère
			Informer les nouveaux membres du personnel, dont les personnes handicapées, des services offerts par la DGRH et veiller à leur en faciliter l'accès	Information diffusée dans le cadre des sessions d'accueil ministériel	En 2018-2019, 3 sessions d'accueil ministériel à l'intention des nouveaux employés ont été organisées. Au total, 150 nouveaux employés y ont assisté. Dans le cadre des sessions, les services offerts par la DGRH sont présentés, notamment l'accompagnement en adaptation de postes de travail.	Voir à toujours transmettre l'information aux nouveaux employés en lien avec les services offerts par la DGRH
			Promouvoir le Programme de développement de l'employabilité à l'intention des personnes handicapées (PDEIPH) et offrir l'accompagnement dans l'élaboration des projets d'emploi	Nombre de projets soumis dans le cadre du PDEIPH	Une note a été acheminée aux gestionnaires du Ministère relativement au PDEIPH. Dans cette note, les gestionnaires étaient invités à s'impliquer dans l'intégration en emploi d'une personne handicapée en soumettant un projet d'emploi dans le cadre du PDEIPH.	Poursuivre l'accompagnement personnalisé offert aux gestionnaires dans le cadre de l'élaboration de leurs projets d'emploi S'il y a lieu, inviter les gestionnaires dont le projet n'a pas été financé à le soumettre de nouveau à l'automne 2019

DOMAINES	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DE RÉALISATION DE LA MESURE	SUIVI À EFFECTUER
EMBAUCHE, ACCUEIL ET INTÉGRATION					<p>Un projet a été soumis à l'automne 2018.</p> <p>En 2018-2019, trois projets d'emploi ont été réalisés par trois participants au PDEIPH (projets soumis à l'automne 2017).</p>	
			<p>Prioriser la référence des personnes appartenant aux groupes cibles, dont font partie les personnes handicapées, lors de la dotation des postes</p>	<p>Taux de représentativité des personnes handicapées au Ministère et le nombre d'employés handicapés embauchés dans l'année</p>	<p>Le taux de représentativité des personnes handicapées au Ministère s'établit ainsi en 2018-2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> → 1,30 % (26 personnes) → Employés réguliers embauchés : 0 → Employés occasionnels embauchés : 6 → Étudiants et stagiaires embauchés : 2 	<p>Continuer de s'assurer que les moyens de sélection sont adaptés aux besoins des personnes handicapées</p> <p>Poursuivre les actions entreprises pour soutenir l'embauche de personnes appartenant aux groupes cibles, dont les personnes handicapées, notamment en poursuivant les efforts de sensibilisation des gestionnaires</p>

BILAN 2018-2019 DES MESURES PRISES DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION 2018-2020 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

DOMAINES	OBSTACLES	OBJECTIFS	MESURES RETENUES	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ÉTAT DE RÉALISATION DE LA MESURE	SUIVI À EFFECTUER
MISSION DE L'ORGANISATION	Méconnaissance du volet social du développement durable	Sensibiliser le personnel responsable de la coordination et de l'élaboration des plans d'action de développement durable sur le volet social incluant les personnes handicapées (officiers)	Publier une capsule de sensibilisation et d'information dans l'extranet Développement durable	Capsule publiée	La capsule est en cours d'élaboration et sera publiée en 2019-2020.	Publier une capsule dans l'extranet Développement durable au cours de l'année 2019-2020
			Intégrer les informations relatives à l'accessibilité des biens et services dans la politique d'achats écoresponsables en cours d'élaboration	Informations intégrées dans le projet de politique	Le projet de politique est en cours de réalisation.	Intégrer les informations dans le projet de politique au cours de l'année 2019-2020
		Sensibiliser le personnel à l'importance de tenir compte du critère de l'accessibilité lorsqu'il effectue des achats de biens et services	Consulter l'OPHQ afin de recueillir ses commentaires	Consultation réalisée auprès de l'OPHQ	Une fiche a été développée pour permettre le suivi du travail réalisé par le Bureau de coordination du développement durable (BCDD). Deux guides élaborés par l'OPHQ seront consultés : → L'approvisionnement en biens et en services accessibles aux personnes handicapées : Guide d'accompagnement – Volet équipements de bureau et le → Recueil de bonnes pratiques – Volet ministères et organismes publics	Une fois la politique rédigée et approuvée, l'OPHQ sera officiellement consulté pour obtenir ses commentaires
	Méconnaissance du personnel à l'égard des impacts sur les personnes handicapées qui peuvent découler de l'élaboration ou de la révision de lois, de politiques, de programmes et de services s'adressant à l'ensemble de la population	Sensibiliser le personnel qui élabore et révise les lois, politiques, programmes et services aux obstacles auxquels les personnes handicapées sont susceptibles d'être confrontées	Faire connaître au personnel concerné la clause d'impact et les outils de l'OPHQ pour les soutenir	Diffusion d'une manchette et des outils existants à cet effet	La manchette n'a pas été publiée au printemps 2019, mais le sera à l'automne 2019	Publier la manchette afin de faire connaître au personnel concerné la clause d'impact et les outils de l'OPHQ pour les soutenir

Approbation : Original signé
Marc Croteau, sous-ministre



**Environnement
et Lutte contre
les changements
climatiques**

Québec 